



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : [communication@ville-bayonne.fr](mailto:communication@ville-bayonne.fr)

Le 31 mai 06

# DOSSIER DE PRESSE

## IKEA à Bayonne en 2009

Le groupe IKEA, par la voix du directeur général de IKEA France, Jean-Louis Baillot, a annoncé officiellement le mercredi 31 mai 2006 son souhait de s'implanter à Bayonne. Une implantation qui pourrait voir le jour au printemps 2009 si toutes les étapes s'enchaînent selon le calendrier pré-établi par les différents intervenants.

L'enseigne suédoise a en effet tranché entre Irun et Bayonne au profit de cette dernière car le site d'Ametzondo envisagé permet au Groupe IKEA d'implanter à la fois un magasin et un forum commercial - géré par sa filiale Inter IKEA Centre, qui permettront de donner à ce site une véritable attractivité régionale, au-delà même de la frontière. La zone de chalandise de IKEA, naturellement bordée par celle des magasins IKEA existants -Bordeaux et Toulouse en France et Bilbao en Espagne- devrait en effet toucher le million d'habitants qui y réside.

Le site retenu, situé à proximité de l'échangeur des autoroutes A63 et A64, sur les communes de Bayonne, Saint-Pierre d'Irube et Mouguerre permet d'accueillir la totalité du projet (55 000 m<sup>2</sup>) et jouit d'une très bonne accessibilité et d'une grande visibilité.

L'arrivée sur l'agglomération bayonnaise du Groupe IKEA pourrait représenter à terme un investissement de 80 millions d'euros et entraîner la création de 500 emplois directs et d'une cinquantaine d'emplois indirects, le seul magasin IKEA représentant 250 emplois directs.

Cette implantation du Groupe IKEA à Bayonne est le fruit du travail mené avec IKEA par les différents partenaires de l'agglomération bayonnaise, regroupés au sein du Syndicat mixte d'Ametzondo, créé pour l'aménagement des terrains nécessaires à cette implantation. Composé de huit communes, il est présidé par le député-maire de Bayonne, Jean Grenet, les deux vice-présidents étant Alain Iriart, maire de Saint-Pierre d'Irube et Roland Hirigoyen, maire de Mouguerre.

*Le dossier de presse et les cartes jointes sont téléchargeables sur [www. bayonne.fr](http://www.bayonne.fr), rubrique Espace presse.*

## Le projet

- Magasin IKEA : 23 000m<sup>2</sup>
- Forum commercial : 32 000 m<sup>2</sup>
- Ouverture envisagée : printemps 2009
  
- Zone de chalandise (*carte n°1*) : un million d'habitants avec les Pyrénées Atlantiques, le sud des Landes et l'Espagne (zone côtière du Guipuzcoa).
- Accès : site stratégique doté d'une excellente accessibilité car situé à l'intersection de deux autoroutes : A63 et A64. Visibilité de l'enseigne depuis l'autoroute.
- Extension possible du site (*carte n°3*) : le foncier disponible est de 22,7 hectares.

## Les enjeux

- L'emploi :  
500 emplois directs (dont 250 pour le magasin) et plus de 50 emplois indirects.
  
- Le développement économique :  
L'implantation de cette grande enseigne internationale va rendre plus attractive l'offre commerciale locale (en moyenne, un tiers de la clientèle d'un magasin IKEA vient d'autres départements).

## Les partenaires

- Le syndicat mixte d'Ametzondo :

Créé en 1989 pour aménager les terrains situés autour du carrefour autoroutier A63/A64, il permet aujourd'hui d'accueillir l'implantation d'IKEA (*carte n°2*). Il est présidé par le député-maire de Bayonne, Jean Grenet. Alain Iriart, maire de Saint-Pierre d'Irube et Roland Hirigoyen, maire de Mouguerre, en sont les vice-présidents.

Le syndicat mixte d'Ametzondo est composé de la Communauté de communes Nive-Adour (Lahonce, Mouguerre, Saint-Pierre d'Irube, Urcuit, Villefranque) présidée par Alain Iriart, et de la Communauté d'agglomération du BAB présidée par Didier Borotra.

## Le calendrier prévisionnel

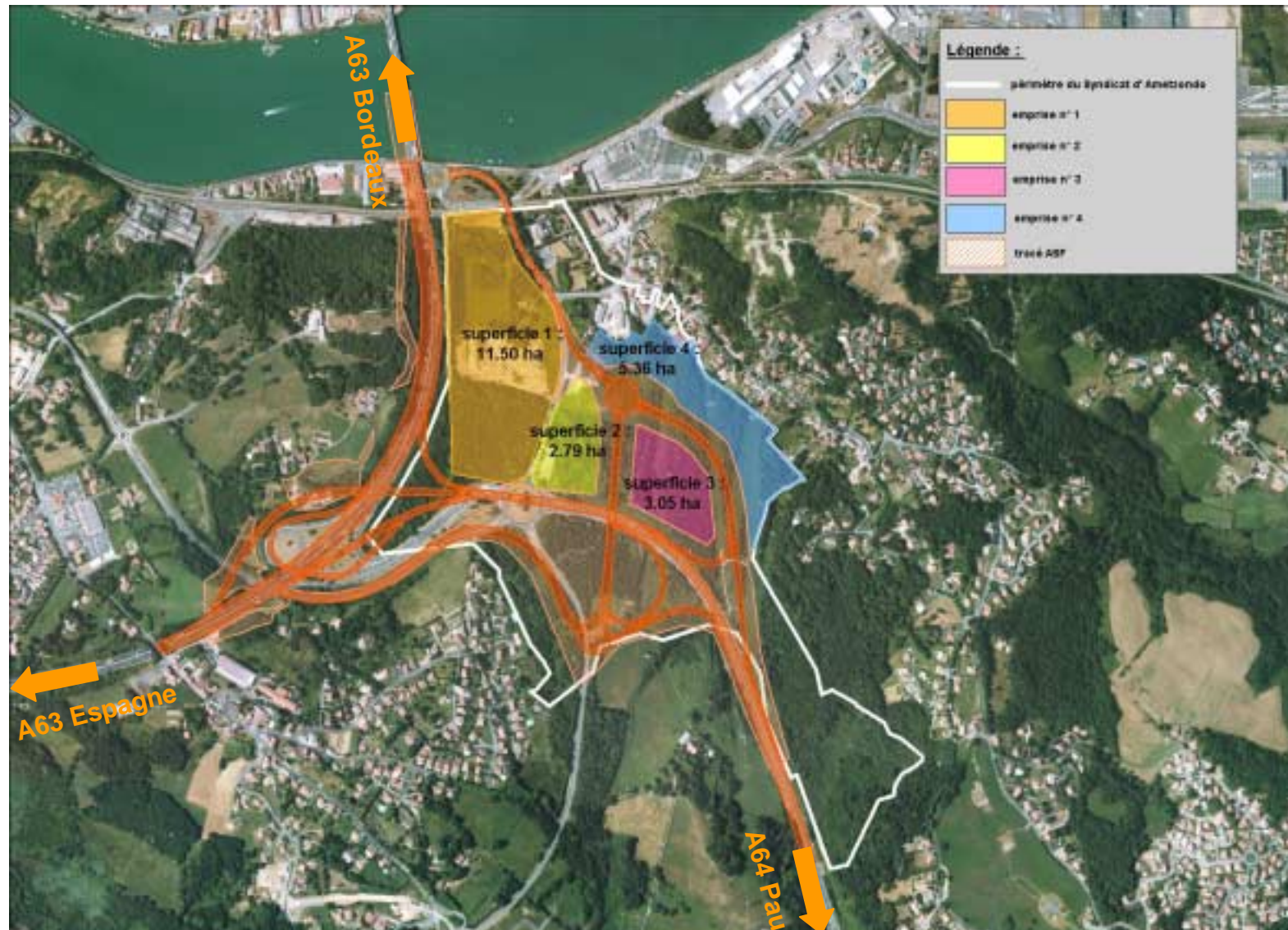
- |  |  |
|--|--|
| - Enquête publique autoroute A63/A64 :       | 2 <sup>ème</sup> semestre 2006                               |
| - Dossier loi sur l'eau Ametzondo – Etudes : | 2 <sup>ème</sup> semestre 2006                               |
| - Arrêté DUP autoroutes :                    | 2 <sup>ème</sup> semestre 2006                               |
| - Enquête publique loi sur l'eau Ametzondo : | 2 <sup>ème</sup> semestre 2006                               |
| - Arrêté loi sur l'eau Ametzondo :           | 1 <sup>er</sup> trimestre 2007                               |
| - Travaux – remblaiement-viabilisation :     | 2 <sup>ème</sup> semestre 2007/1 <sup>er</sup> semestre 2008 |
| - Livraison du terrain à l'opérateur :       | 1 <sup>er</sup> semestre 2008                                |
| - Ouverture envisagée :                      | printemps 2009   |



Zone de chalandise



**Le site d'Ametzondo**



## Perspectives de développement sur le site